

Publié le 12 novembre 2008

La première Sem funéraire de France a 20 ans

Créées en 1982 et transformées en société d'économie mixte en 1988, les PFI de la région grenobloise ouvraient la troisième voie du funéraire en France. Ce mode de gestion alliant l'éthique du service funéraire public à la gestion mixte se révèle un véritable laboratoire d'idées dont se sont inspirées de nombreuses collectivités locales soucieuses de préserver les intérêts matériels et moraux des familles en deuil.



Pour comprendre les motivations qui présidèrent à la création de la Sem PFI de la région grenobloise, il faut se replacer dans le contexte de 1988. Le souci des élus a été de conserver un contrôle sur la proposition de services et de prix, afin de garantir aux populations un service funéraire digne et de qualité. Ce postulat fondateur reste d'actualité 20 années après la création de la Sem PFI de la région grenobloise. Cette volonté forte et consensuelle s'exprime sur le plan de l'éthique, de la qualité, de l'offre de prestations, des prix, de la sécurité, et de l'environnement.

Innover, c'est s'exposer

En 2008, en matière funéraire, les attentes des populations ne sont plus les mêmes qu'en 1988... Savoir écouter et répondre aux multiples attentes doit être culturel pour toute entreprise qui prétend apporter un service de qualité. Encore faut-il que cette qualité soit démontrée.

« La triple certification Iso, une première nationale et européenne en matière funéraire, démontre surtout l'engagement complet de la structure sur ce domaine délicat et sensible, et sa volonté de progresser de façon harmonieuse dans son savoir-faire et savoir-être au seul service des familles » souligne Corinne Loiodice directrice générale déléguée de la Sem PFI.

La Sem, pourquoi et comment ?

De Sète à Strasbourg, de Toulouse à Saint-Brieuc, les interrogations sont les mêmes en matière

d'avenir des services funéraires publics. Être en mesure de répondre avec efficacité aux pressions du marché funéraire est bien la question posée lors de ces rencontres nationales des entreprises funéraires publiques locales de Grenoble, à l'initiative de la Sem PFI de la région grenobloise. 30 villes et collectivités locales étaient présentes à cette journée débat, rendez-vous de partage d'expériences en prélude à la célébration des 20 ans de la Sem PFI.

« Les entreprises publiques locales, Sem ou régies, doivent apporter des réponses structurelles aux attentes des populations. La situation actuelle de l'économie et des nouvelles attentes en matière d'équipements funéraires peuvent justifier la migration d'un mode de gestion 100 % publique vers une gestion mixte, afin de préserver l'affirmation de nos valeurs éthiques fondées sur le seul intérêt général : la maîtrise publique alliée à la performance économique. Cette évolution doit notamment prendre en compte l'histoire, la culture, et la réalité sociale de nos régions » souligne Martial Passi, président de la Fédération des Epl.

Le funéraire : un marché concurrentiel

« Celui qui fait la différence sur un marché concurrentiel et étale tel que celui du funéraire, c'est celui qui affirme une réelle éthique et intègre le fait que « nous » sommes tous des consommateurs obligés de prestations funéraires ». Propos forts de Me Claude Ferradou qui résume bien la réalité du secteur.

Dans son intervention, Catherine Proust-Desbonnet apporte la vision d'une Fédération des Epl contemporaine par sa vision des réalités économiques et futuriste au constat de l'actualité financière globale. « Les attentes universelles vont vers une gestion éthique et transparente, la performance économique afin de préserver l'humain et la structure, l'affirmation d'un esprit public afin de garantir les populations des dérives préjudiciables toujours possibles ».

Un débat intense qui sera repris en juin 2009 à Grenoble lors des Rencontres nationales de l'Union des professionnels du pôle funéraire public, réunie à cette occasion en congrès.

Par Marie-Anne RAMAZZINA